

l'utilité des prédateurs, qui seront diffusés jusqu'à fin mars sur le micro de la R.T.F. chaque mercredi entre 8 et 9 heures dans le cadre de l'heure de culture française. A signaler aussi l'émission de Télévision scolaire du 29 janvier sur les Rapaces où malheureusement aucune allusion protectionniste n'est venue appuyer une croisade qui a pourtant tant besoin de l'adhésion des écoliers. Que ceux de nos lecteurs qui peuvent toucher les réalisateurs de telles émissions et aussi des livres scolaires sur les sciences naturelles se mettent en rapport avec nous pour que nous demandions qu'à chaque occasion la nature et son urgente protection ne soient pas oubliées.

REMEMBREMENT A CLEDEN-CAP-SIZUN

L'enquête préalable aux études concernant le remembrement de la commune de Clédén-Cap-Sizun a soulevé un intérêt inaccoutumé dont nous nous réjouissons, car il témoigne de la prise de conscience chez les exploitants agricoles locaux d'un souci de sauvegarde de la beauté de leurs sites qui fait trop souvent défaut aux élus ou aux administrations compétentes.

Pour sauver leurs talus et leurs oiseaux, les habitants de la Pointe du Van se sont adressés au Préfet et ont demandé la protection de la Commission des Sites, qui s'est déclarée très favorable à la sauvegarde de ce secteur classé, et de notre Société qui les aidera par tous les moyens à sa disposition. Un tel attachement aux composantes essentielles du merveilleux paysage de cette belle commune, contribuera certainement à éviter les excès commis lors du remembrement de la commune voisine de Goulven. Des arasements de talus relativement proches de la mer et des chemins d'exploitation nous ont en effet été imposés dans les limites mêmes de notre Réserve Naturelle, ce qui est quand même assez surprenant dans une région destinée à devenir un vaste Parc Naturel. Nous savons que le Génie Rural alerté par nos soins avait donné des directives pour qu'il n'en soit pas ainsi, malheureusement le zèle des rouages locaux nous a placé devant le fait accompli. Et déjà les chemins inutilement dessinés dans les landes rasées du littoral s'effacent, tandis que plusieurs paysans rebâtissent leurs murets de pierre...

Pour Clédén-Cap-Sizun, le remembrement doit être un remembrement modèle tenant compte de tous les facteurs trop souvent oubliés ailleurs : beauté et harmonie du site, danger d'érosion par le vent et la pluie, maintien des équilibres naturels.

NOUVEAUX PROJETS D'ENDIGUEMENTS !

A la suite de divers articles parus dans la presse régionale au sujet d'un projet de comblement éventuel de la Baie de Saint-Brieuc, voici le communiqué que nous avons diffusé pour mettre en garde tant les promoteurs de cette idée inadaptée aux exigences de notre époque, qu'une opinion publique qui est souvent bien mal renseignée sur les conséquences d'opérations aussi néfastes :

« On dit que l'unanimité paraît se faire sur le souhaitable endiguage de la Baie de Saint-Brieuc. L'unanimité est sans doute beaucoup dire, car les biologistes émettent les plus extrêmes réserves sur ce projet qu'ils tiennent pour néfaste à l'égard des richesses naturelles bretonnes.

Les études écologiques les plus récentes ont en effet montré que les zones humides intercotidales (marais côtiers, lagunes, estuaires, vasières...) sont parmi les plus riches producteurs de matières organiques du globe. Des chaînes alimentaires d'une importance considérable s'y élaborent. Cette haute productivité primaire n'est évidemment pas directement utilisable, mais son action fertilisante s'exerce sur les fonds marins voisins.

A un moment où précisément on s'inquiète d'un appauvrissement général des pêches, en particulier de l'épuisement de la Baie de Saint-Brieuc, c'est vouloir accélérer encore une évolution regrettable que de limiter par un barrage artificiel les échanges organiques qui nourrissent le plateau continental.

Consciente de l'importance des pêcheries côtières pour l'avenir économique de la Bretagne, la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne ne ménagera aucun effort pour informer les promoteurs du projet et les responsables de la décision, des conséquences biologiques inéluctables de la fermeture de la Baie de Saint-Brieuc. »

Et pourquoi la reprise d'un projet qui date de Louis XV ? On ne sait trop, une partie des tenues maraîchères du littoral de la Baie périclitent, d'autre part la construction envisagée d'un lac pour la pratique de la voile ne paraît guère s'imposer dans cette région où les plans d'eau abrités ne manquent pas... Si certains de nos membres ont des renseignements sur cette affaire, nous les recevrons avec intérêt pour notre dossier. De même, nous voudrions en savoir plus sur un projet analogue qui concerne cette fois la Baie de La Forêt-Fouesnant et qui serait dû aussi à l'initiative privée ou semi-privée. On s'explique mal de voir des puissances financières s'intéresser à des opérations coûteuses d'assèchement dont l'inutilité ne fait plus de doute pour les gouvernements. Comme on aimerait mieux voir ces personnes ou ces groupes financer la création de Parcs de Nature comme cela existe dans beaucoup de pays !

M.-H. J.

AVIS

Une affiche en deux couleurs, papier couché, 36 x 60 cm, sur la protection nécessaire de la Chouette effraye vient d'être éditée par le « Comité Européen pour la Protection de la Nature ». Nous pensons qu'elle pourrait jouer un rôle éducatif précieux si elle était largement diffusée dans les écoles et mairies de nos régions de l'Ouest. — Prix : 3,00 F franco au Secrétariat de la S.E.P.N.B.

Un stage d'étude des migrations d'oiseaux et d'initiation et perfectionnement au baguage aura lieu à Ouessant du 1^{er} au 12 septembre. Circulaire d'information à demander au C.R.M.M.O., 55, rue de Buffon, Paris-5^e.

CONGRES DE « LA MER », SAINT-CAST, 31 Mai/6 Juin 1964

La Fédération thermale et climatique de Bretagne organise avec le concours de l'Université de Rennes, le premier Congrès International sur le thème de la Mer. Placé sous la présidence de M. le Recteur J.E. MOAL, il se déroulera à Saint-Cast, dans les Côtes-du-Nord, du 31 mai au 6 juin prochain.

Au programme de ce congrès, auquel la S.E.P.N.B. participera, l'étude de nombreux problèmes scientifiques, parmi lesquels nous citerons : Géomorphologie et Ecologie littorale, la Faune et la Flore, les pollutions ; les problèmes économiques, y compris ceux ayant trait à la protection et à l'aménagement des zones littorales ; les problèmes sanitaires et sociaux, sportifs et thérapeutiques. Diverses expositions et excursions auront lieu durant le congrès pour lequel il est recommandé de s'inscrire dès que possible auprès de :

La Fédération Thermale et Climatique de Bretagne
6, rue La Fayette, Rennes (I-et-V.) — Téléphone 40.39.01

Nous souhaitons que les protecteurs de la Nature soient nombreux pour faire entendre leurs voix.

APPEL AUX NATURALISTES

Pour connaître la faune des Mammifères d'une région, un des moyens les plus rapides est l'étude des pelotes de réjection de Rapaces, en particulier de l'Effraye (*Tyto alba*).

Pour un travail sur les Mammifères de France, il faut des pelotes de toutes les régions. Des pelotes venant de l'Ouest manquent tout particulièrement.

Nous serions très reconnaissant à ceux qui pourraient nous aider. Faire l'envoi à : M^{me} M.-C. SAINT-GIBRENS, Laboratoire d'Ecologie du Muséum National d'Histoire Naturelle, 4, Avenue du Petit-Château, Brunoy (S.-et-O.).